Nations Unies S/2018/1012

Conseil de sécurité

Distr. générale
13 novembre 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 12 novembre 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Par la présente, j'appelle votre attention sur la dernière vague d'attentats terroristes perpétrés contre Israël par l'organisation terroriste Hamas, la plus vaste qu'elle ait lancée contre des civils israéliens depuis 2014.

L'escalade terroriste a pris de l'ampleur le 12 novembre 2018, à 16 h 35 (GMT+2), lorsque des agents du Hamas ont tiré un missile antichar contre un autocar en Israël, blessant gravement un soldat israélien. Ce tir préludait à des attaques bien plus violentes encore.

Après l'attaque initiale, le Hamas a lancé pas moins de 200 roquettes vers le territoire israélien au cours d'un assaut ininterrompu qui a duré deux bonnes heures. L'organisation terroriste prend délibérément pour cible les centres où la population civile israélienne est regroupée. Grâce au système Dôme d'acier de défense aérienne, Israël est heureusement parvenu à intercepter plus de 60 de ces roquettes et à éviter qu'elles ne frappent sa population, sauvant ainsi d'innombrables civils.

À 19 h 30 (GMT-5), le Hamas avait tiré en direction d'Israël au moins 400 roquettes visant encore de nouveaux centres habités par des civils, notamment les villes de Beersheba et d'Ashkelon et leurs environs. Les sirènes d'alarme ont retenti jusqu'à la mer Morte, à 99 kilomètres de là. Des roquettes ont touché au moins une maison et deux bâtiments résidentiels à Ashkelon et une maison à Netivot ; un civil israélien a été tué et 25 personnes ont été blessées, dont certaines grièvement. D'autres ont atterri à proximité d'une boulangerie et d'un supermarché très fréquentés et provoqué de violents incendies.

Face à l'escalade, les Forces de défense israéliennes ont frappé 70 cellules du Hamas et d'autres organisations terroristes, dont certains de leurs bastions. Elles ont également visé les agents du Hamas qui avaient lancé les roquettes, de même que les casernements et installations militaires de l'organisation dans la bande de Gaza, y compris trois tunnels utilisés pour les combats.

Pour empêcher la montée de la violence, Israël a travaillé sans relâche avec toutes les parties internationales concernées, y compris l'ONU. Ce dernier assaut prouve toutefois que le Hamas, organisation terroriste reconnue comme telle par la communauté internationale, fait preuve d'un mépris flagrant pour le bien-être des civils – israéliens ou palestiniens. Le Hamas n'hésite pas à se servir de ses propres concitoyens comme instrument de provocation.

Merci de recycler

Après une journée de tirs de roquettes incessants, le Hamas a de nouveau montré qu'elle était une organisation terroriste, qui exploite comme bouclier humain ces mêmes civils de Gaza qu'elle présente au monde comme des victimes.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner avec la plus grande fermeté les attaques menées sans discrimination par le Hamas contre les populations civiles innocentes. Il est grand temps que cet organe reconnaisse la nature terroriste de l'organisation et désigne celle-ci comme telle.

Le Hamas est seul responsable de ces attaques. Israël a coopéré avec tous les organismes internationaux, y compris l'ONU, mais il est clair, à voir la surenchère d'agressions venue de Gaza, que la bande abrite des éléments terroristes qui ne désirent rien tant que de nouvelles violences et les pertes matérielles et humaines qui s'ensuivraient. Israël, comme tout autre État, se réserve le droit de faire tout le nécessaire pour protéger ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**